



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent soixante et unième session

Rome, 16-20 mai 2016

Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice biennal 2014-2015

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boyd Haight

Directeur

**Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources
Tél.: +3906 5705 5324**

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mq164

RÉSUMÉ

- En novembre 2015, le Comité financier a examiné les virements entre programmes et chapitres budgétaires pour l'exercice 2014-2015. Il a pris note de la prévision de solde non dépensé de 5 millions d'USD sur l'ouverture de crédits nette de 1 005,6 millions d'USD approuvée par la Conférence, a autorisé les virements prévus vers les chapitres 2, 3, 5, 8 et 10, et a déclaré attendre avec intérêt le rapport définitif à sa session de mai 2016.
- Le présent rapport fait le bilan de l'exercice budgétaire 2014-2015, sur la base des comptes non vérifiés de l'Organisation. Le montant final des dépenses pour 2014-2015 représente 99,4 pour cent de l'ouverture de crédits biennale de 1 005,6 millions d'USD. Le solde non dépensé de 5,6 millions d'USD sera utilisé durant l'exercice 2016-2017 pour couvrir toute dépense ponctuelle supplémentaire en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 6/2015.
- Tous les virements entre chapitres budgétaires sont conformes à ceux qui avaient été préalablement approuvés.

INDICATIONS DEMANDÉES AU COMITÉ FINANCIER

- Le Comité financier est prié de prendre note du bilan de l'exercice budgétaire 2014-2015, et notamment du solde non dépensé de 5,6 millions d'USD qui sera utilisé durant l'exercice 2016-2017 pour couvrir toute dépense ponctuelle supplémentaire en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 6/2015. Il est également invité à approuver les virements entre chapitres budgétaires et à rappeler que les crédits non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seront reportés sur l'exercice biennal 2016-2017 conformément au Règlement financier de l'Organisation.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note du bilan de l'exercice budgétaire 2014-2015 établi sur la base des comptes non vérifiés de l'Organisation, et notamment du solde non dépensé de 5,6 millions d'USD qui sera utilisé durant l'exercice 2016-2017 pour couvrir toute dépense ponctuelle supplémentaire en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 6/2015;**
- **a rappelé que les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seraient reportés sur l'exercice biennal 2016-2017 conformément au Règlement financier de l'Organisation;**
- **a approuvé les virements définitifs, des chapitres budgétaires 1, 4, 6, 9 et 11 vers les chapitres 2 (3,2 millions d'USD), 3 (1,2 million d'USD), 5 (8,9 millions d'USD), 8 (9,1 millions d'USD), 10 (6,6 millions d'USD), comme indiqué dans le tableau 2.**

Introduction

1. La Conférence, dans sa Résolution 7/2013, a approuvé l'ouverture de crédits de 1 005,6 millions d'USD pour l'exercice 2014-2015 ainsi que le Programme de travail, sous réserve des ajustements qui découleraient des orientations qu'elle communiquait. Elle a aussi autorisé le Directeur général, nonobstant l'article 4.2 du Règlement financier, à utiliser le solde non dépensé des crédits ouverts au titre du budget 2012-2013 pour couvrir toute dépense ponctuelle supplémentaire en rapport avec le changement transformationnel¹.
2. À sa cent quarante-huitième session, en décembre 2013, le Conseil a approuvé les ajustements au Programme de travail et budget (PTB) 2014-2015² et a noté que d'autres virements budgétaires pourraient devoir être effectués au cours de l'exercice biennal, à la suite de l'établissement des plans de travail ou de la mise en œuvre des modalités d'exécution les plus efficaces et les plus efficaces, et que ces virements seraient gérés conformément à l'article 4.5 du Règlement financier.
3. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits budgétaires votés par la Conférence. Conformément à l'article 4.6 du Règlement financier, le Directeur général est tenu de gérer les ouvertures de crédits de manière que des fonds suffisants soient disponibles pour faire face aux dépenses pendant la totalité de l'exercice biennal. L'article 4.5 a) du Règlement financier prévoit que le Comité financier doit être informé de certains transferts de crédits d'une division à une autre, tandis que l'article 4.5 b) demande que les virements entre chapitres budgétaires soient approuvés par le Comité financier.
4. Le Conseil, à sa cent quarante-neuvième session, a noté que le Comité financier avait approuvé, en mai 2014, la répartition prévue entre chapitres budgétaires des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015, telle qu'elle découlait de l'élaboration des plans de travail biennaux, avec des virements budgétaires en faveur des chapitres 5, 6, 8 et 10³. Par la suite, à sa cent cinquante et unième session, le Conseil a noté que le Comité financier avait autorisé en mars 2015 les virements budgétaires prévus en faveur des chapitres 2, 5, 8 et 10⁴.
5. À sa cent cinquante-troisième session, le Conseil a noté que le Comité financier avait autorisé, en novembre 2015, un virement budgétaire supplémentaire prévu en faveur du chapitre 3, et que l'on prévoyait un solde non dépensé de 5 millions d'USD par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal 2014-2015, qui serait utilisé durant l'exercice 2016-2017 pour couvrir toute dépense ponctuelle supplémentaire en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'avait autorisé la Conférence dans sa résolution 6/2015⁵.
6. Le présent rapport présente, pour examen et approbation, la version finale de l'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2014-2015.

Vue d'ensemble de l'exécution du budget de l'exercice biennal

7. Le tableau 1 résume l'exécution du budget par rapport à l'ouverture de crédits 2014-2015. Ce bilan est fondé sur les dépenses effectives inscrites dans les comptes non vérifiés de l'Organisation, recalculées à l'aide du taux de change qui avait été utilisé dans le PTB 2014-2015, soit 1,30 USD pour 1 EUR. Tous les soldes non dépensés du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) sont reportés sur l'exercice suivant, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sont donc présentés comme ayant été totalement dépensés.

¹ Résolution 7/2013 de la Conférence, paragraphe 2.

² CL 148/3; CL 148/REP, paragraphes 7 et 8.

³ FC 154/9; CL 149/4, paragraphe 21 c); CL 149/REP, paragraphe 18 d).

⁴ FC 157/8; CL 151/3, paragraphes 18; CL 151/REP, paragraphe 11d).

⁵ FC 160/7; CL 153/7, paragraphes 18 et 19; CL 153/REP, paragraphe 13e).

Tableau 1. Vue d'ensemble de l'exécution du Programme ordinaire pour 2014-2015 (en milliers d'USD)

	Milliers d'USD
Ouverture de crédits nette 2014-2015 (CR 7/2013)	1 005 649
Dépenses nettes (au taux de change budgétaire) 2014-2015	1 000 082
Solde des crédits ouverts pour 2014-2015 à reporter sur 2016-2017 pour couvrir des dépenses ponctuelles supplémentaires en rapport avec le changement transformationnel	5 567
Report du solde non dépensé de l'ouverture de crédits nette 2012-2013 (CR 7/2013)	9 434
Dépenses nettes (au taux de change budgétaire) 2014-2015 financées au moyen du montant reporté à fin 2012-2013	9 417
Solde du montant reporté à fin 2012-2013	17

8. Comme le tableau 1 l'indique, l'Organisation a dépensé 1 000 082 000 USD au total sur le montant net des crédits ouverts pour 2014-2015. En outre, l'Organisation a dépensé 9 417 000 USD sur le solde de 9 434 000 USD qui avait été reporté au terme de l'exercice 2012-2013 afin d'être utilisé en 2014-2015 pour couvrir toute dépense ponctuelle supplémentaire en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'autorisait la Conférence dans sa résolution 7/2013.

9. Un solde non dépensé de 5,6 millions d'USD est constaté par rapport à l'ouverture de crédits nette de 1 005,6 millions d'USD approuvée pour 2014-2015, soit une utilisation de 99,4 pour cent des crédits alloués. Ce solde sera utilisé durant l'exercice 2016-2017 pour couvrir toute dépense ponctuelle supplémentaire en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 6/2015.

Virements budgétaires entre chapitres

10. Les virements définitifs entre chapitres budgétaires par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal 2014-2015 sont présentés dans le tableau 2. Tous les virements sont compris dans les limites autorisées par le Comité financier en novembre 2015. Comme cela avait été anticipé⁶, les montants par chapitre ont quelque peu varié en raison des écarts entre les pourcentages effectifs et prévus de dépenses en euros. Les principaux changements intervenus dans la programmation, comparés aux prévisions de novembre 2015, sont résumés ci-après.

11. Les dépenses supplémentaires effectuées au titre du chapitre 1 (objectif stratégique 1) correspondent à des activités qui avaient été inscrites au chapitre 6 du budget (Qualité, connaissances et services techniques), financées par le Fonds multidisciplinaire. Les dépenses supplémentaires effectuées au titre du chapitre 2 (objectif stratégique 2) sont principalement dues à un réalignement technique de dépenses du programme ordinaire du secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), initialement prévues au chapitre 4 (objectif stratégique 4).

12. Les dépenses au titre des chapitres 5 (objectif stratégique 5) et 8 (Activités de diffusion) ont été plus faibles que prévu, car certains pré-engagements ne se sont pas concrétisés en fin d'exercice dans des divisions du Siège et des bureaux de liaison de la FAO. Cet excédent a été compensé par des

⁶ FC 160/7, paragraphe 12.

dépenses plus importantes que prévu au titre du chapitre 9 (Technologies de l'information) dans d'autres bureaux décentralisés.

13. Le chapitre 13 (Dépenses d'équipement) présente un solde excédentaire de 15,4 millions d'USD, à reporter sur le Dispositif pour les dépenses d'équipement afin d'être utilisé au cours de l'exercice suivant. Le niveau de dépenses 2014-2015 est dû au fait qu'aucun projet informatique majeur, à long terme, n'était programmé sur l'exercice biennal. En outre, comme le PTB 2016-2017 en faisait état⁷, des innovations introduites durant l'exercice biennal 2014-2015 ont fait baisser les besoins en investissements informatiques, une baisse qui se retrouve également dans la réduction du montant des crédits ouverts au titre des dépenses d'équipement pour l'exercice biennal 2016-2017.

14. Le chapitre 14 (Dépenses de sécurité) présente un solde excédentaire de 10,4 millions d'USD, à reporter sur le Dispositif pour les dépenses de sécurité afin d'être utilisé au cours de l'exercice suivant. Le niveau de dépenses 2014-2015 rend compte de la rationalisation en cours des services internes, laquelle s'est traduite par la consolidation des services de sécurité du Siège et de l'Unité de la sécurité sur le terrain sous la responsabilité du Directeur général adjoint (Opérations), et par des efforts pour assurer un financement approprié de toutes les dépenses de sécurité à partir des contributions ordinaires et volontaires.

15. Conformément aux dispositions de l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité financier est invité à approuver les virements demandés, des chapitres 1, 4, 6, 9 et 11 du budget vers les chapitres 2 (3,2 millions d'USD), 3 (1,2 million d'USD), 5 (8,9 millions d'USD), 8 (9,1 millions d'USD) et 10 (6,6 millions d'USD), comme indiqué en colonne (g) du tableau 2. Tous les soldes non dépensés du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) sont reportés sur l'exercice suivant, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sont donc présentés comme ayant été totalement dépensés.

⁷ C 2015/3, paragraphe 285.

Tableau 2. Exécution du budget 2014-2015, par chapitre (en milliers d'USD)

Ch.	Objectif stratégique ou fonctionnel	PTB 2014-2015 ajusté (CL 148/3)	Dépenses nettes prévues en novembre 2015 FC 160/7	Dépenses nettes finales financées sur l'ouverture de crédits nette 2014-2015 (au taux de change budgétaire)*	Excédent / (Déficit) par rapport aux crédits ouverts	Virements entre chapitres budgétaires
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f=c-e)	(g)
1	Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	94 617	80 628	82 664	11 953	(7 250)
2	Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches	198 681	201 029	201 831	(3 150)	3 200
3	Réduire la pauvreté rurale	62 142	63 136	63 281	(1 139)	1 150
4	Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces	115 217	109 060	107 192	8 025	(8 000)
5	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	37 905	47 526	46 720	(8 815)	8 850
6	Qualité, connaissances et services techniques	54 746	47 636	45 881	8 865	(8 850)
7	Programme de coopération technique	134 721	134 721	134 721	0	
8	Activités de diffusion	64 712	75 625	73 738	(9 026)	9 050
9	Technologies de l'information	35 501	33 081	34 876	625	(600)
10	Gouvernance, contrôle et direction de la FAO	80 213	86 642	86 768	(6 555)	6 600
11	Administration efficiente et efficace	81 691	76 661	77 507	4 184	(4 150)
12	Imprévus	600	0	0	600	
13	Dépenses d'équipement	21 886	21 886	21 886	0	
14	Dépenses de sécurité	23 017	23 017	23 017	0	
Total		1 005 649	1 000 649	1 000 082	5 567	0

* Le total des dépenses nettes en colonne (e) ne comprend pas les 9,4 millions d'USD financés par le report effectué à fin 2012-2013, lequel vient s'ajouter aux crédits nets ouverts pour 2014-2015.